



## PVSYST SA

107, Route du Bois-de-Bay - 1242 Satigny - Suisse  
Tel : +41 (0)22 753 08 01 - admin @pvsys.com

# CONTRAT DE LICENCE PVsyst Version 6

## 1. Objet

PVsyst est un logiciel d'étude et de simulation des systèmes photovoltaïques.

Le logiciel PVsyst a été conçu au sein de l'Université de Genève, Suisse.

Depuis le 1er juillet 2011, l'Université de Genève a accordé une licence exclusive et mondiale pour la distribution et le développement du logiciel Pvsyst à la Société PVsyst SA, dont le siège social est sis au route du Bois-de-Bay 107, 1242 Satigny, Suisse.

Les termes s'appliquent dans leur intégralité entre PVsyst SA et l'utilisateur (ci après Utilisateur).

PVsyst SA se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications de ces conditions, qui entrent en vigueur dès leur mise en ligne avec chaque nouvelle mise à jour du logiciel.

Dans l'éventualité d'une incohérence au niveau de la traduction des présentes conditions générales, la version française prime.

## 2. Droit d'utilisation de PVsyst

Toute utilisation de PVsyst implique nécessairement et automatiquement l'acceptation par l'Utilisateur des termes de ce contrat de licence sans aucune autre formalité.

Le non-respect des Conditions d'Utilisation entraîne la responsabilité de l'Utilisateur.

On entend par "Utilisation": le téléchargement du logiciel, son installation, l'utilisation de ses fonctionnalités dans la limite de ce qui est expressément consenti dans le présent contrat.

La mise à disposition du logiciel s'effectuera après le paiement, par la remise à l'Utilisateur d'une **clé d'activation** qui permettra l'utilisation du logiciel susmentionné sur un poste de travail.

## 3. Caractéristiques de PVsyst

### 3.1. Système d'exploitation

PVsyst fonctionne uniquement sous MS-Windows à partir de Windows Vista. PVsyst n'est pas conçu pour être utilisé sur un serveur

(Windows Serveur 2003, Windows Server 2008, Windows Server 2012) ou depuis Windows Remote Desktop Client. Il doit être installé sur chaque poste de travail où il sera utilisé.

### 3.2. Conditions d'installation

Le programme fonctionne correctement en mode licence complète seulement si la date et l'heure de l'ordinateur n'ont jamais été modifiées. PVsyst SA n'est pas responsable si le programme ne fonctionne pas du fait d'une modification de l'horloge de l'ordinateur.

### **3.3. Traduction**

La langue principale de PVsyst est l'anglais. Le logiciel a été partiellement traduit en français, italien, allemand, espagnol et portugais. Les rapports des résultats de simulation peuvent être générés dans ces 5 langues.

### **3.4. Meteonorm**

La version 6 intègre l'accès aux bases de données et aux fonctionnalités (interpolation) du logiciel Météonorm V6.1 (depuis la version 6.73 : Meteonorm V7.2). L'exportation de ces données issues de Météonorm vers d'autres logiciels n'est pas autorisée.

## **4. Utilisation de PVsyst**

### **4.1. Modes d'utilisation**

Le logiciel PVsyst fonctionne sous 3 modes.

Le mode EVALUATION est actif pendant 30 jours après la première utilisation de PVsyst, toutes les fonctionnalités sont disponibles, avec la mention EVALUATION sur le rapport de simulation.

Le mode DEMO intervient à la suite de ces 30 jours d'évaluation : dans ce mode les fonctionnalités sont restreintes.

Le mode « LICENCE » est disponible dès l'activation de la clé fournie suite à l'achat des droits d'utilisation de PVsyst, avec accès à toutes les fonctionnalités sans restriction.

### **4.2. Versions commercialisées**

En mode « LICENCE », PVsyst SA propose 2 versions, la version PRO30 et la version PREMIUM.

Toutes les fonctionnalités sont disponibles sous les deux versions, sauf que la version PRO30 est limitée à des systèmes de maximum 30 kWp.

### **4.3. Activation de PVsyst**

PVsyst SA délivre une clé d'activation à l'utilisateur après avoir reçu son paiement. Cette clé permet d'activer le logiciel, après avoir installé PVsyst préalablement sur le poste concerné. L'activation est automatique si vous disposez d'une connexion Internet directe. Sinon vous devrez la demander manuellement sur notre site web [www.pvsyst.com](http://www.pvsyst.com).

### **4.4. Limitation temporelle**

L'achat d'une clé d'activation donne droit à un accès illimité dans le temps au logiciel PVsyst.

Cependant, l'activation doit être renouvelée tous les 6 mois (gratuit et automatique par Internet ou sur notre site [www.pvsyst.com](http://www.pvsyst.com)).

### **4.5. Droit aux mises à jour**

L'achat d'une clé d'activation comprend une année de mises à jour gratuites à partir de la date d'activation du logiciel. Ensuite, si l'utilisateur souhaite continuer à bénéficier des mises à jour, il devra s'acquitter du droit aux mises pour une année supplémentaire.

### **4.6. Transfert de la clé d'activation sur un autre poste**

En cas de nécessité de transférer la licence sur un autre poste, l'utilisateur doit désactiver la licence de son poste source, puis utiliser la procédure normale pour la réactiver sur un poste cible. Il n'est alors plus possible d'utiliser cette licence sur l'ordinateur source.

## 5. Exclusions de responsabilité

Le logiciel PVsyst prend en compte autant que possible l'état actuel de la technologie.

PVsyst SA ne donne aucune garantie sur les résultats du logiciel, qui dépendent notamment d'un grand nombre de paramètres définis par l'Utilisateur. PVsyst SA ne peut notamment garantir la validité du contenu des bases de données météorologiques, ni des bases de données composants.

En aucun cas, PVsyst SA ne peut être tenue pour responsable des conséquences possibles d'une différence de production d'un système réel par rapport à une prévision du logiciel.

## 6. Garantie

PVsyst SA ne donne aucune garantie quant à la sécurité et à la fiabilité des équipements et moyens techniques liés à l'hébergement informatique du logiciel.

PVsyst SA n'est en aucun cas responsable à l'égard de l'Utilisateur ou à l'égard de tout tiers du gain manqué ou de préjudices indirects, accessoires, ou consécutifs à l'utilisation ou à l'incapacité d'utilisation du logiciel. PVsyst SA ne peut être tenue responsable d'un acte de piratage informatique, de l'inaccessibilité temporaire du logiciel ou de faits extérieurs à sa volonté. Aucune plainte, action ou autre mesure ne peut être soulevée contre PVsyst SA à cet égard.

## 7. Fournisseur

La mise à disposition du logiciel est assurée exclusivement par PVsyst SA, il n'existe pas d'autres fournisseurs agréés du logiciel. Les revendeurs ne sont pas autorisés à commercialiser PVsyst. Le logiciel PVsyst est uniquement disponible par téléchargement sur le site officiel de PVsyst SA [www.pvsyst.com](http://www.pvsyst.com). Seule la version 6 la plus récente du logiciel est disponible à la vente sur ce site.

## 8. Support technique

Dans la mesure du possible, PVsyst SA assure un support technique à ses utilisateurs, pour la version en cours, mais sans obligation de résultats. Les prestations du support technique sont fournies par e-mail aux collaborateurs de la société enregistrée dans notre base de données, en tant qu'utilisateur du logiciel dans le pays où est enregistrée la licence.

Si un dysfonctionnement survient, l'équipe de PVsyst SA s'efforcera de remédier à l'erreur dans les meilleurs délais.

## 9. Obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à ne pas reproduire, télédiffuser, transmettre, décompiler, désassembler, modifier ou encore effectuer du « reverse engineering » sur tout ou partie du logiciel par quelque système que ce soit.

L'utilisateur s'engage à prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'un tiers n'ait accès à son code d'utilisation du logiciel.

L'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur le logiciel détenus par l'Université de Genève et par PVsyst SA.

L'Utilisateur s'engage à citer le nom de PVsyst en cas de publication **notamment** d'images ou de tableaux issus du logiciel.

L'Utilisateur s'engage à ne transmettre à un tiers ni son numéro de client ni son code d'accès

Le non respect de ces obligations expose l'Utilisateur à des sanctions civiles et pénales. Dans ce cas, si le paiement a été effectué ou si le code d'accès a déjà été fourni à l'Utilisateur par PVsyst SA, ce dernier se réserve le droit de bloquer son accès au logiciel sans restitution des montants payés par l'Utilisateur. Il en informe l'Utilisateur dans la mesure du possible.

#### **10. For juridique et droit applicable**

Les présentes conditions générales et les rapports contractuels entre les parties découlant de l'utilisation du logiciel PVsyst sont régis par le droit suisse. Le for est à Genève.